



# Vacances de Toussaint

lundi 21 octobre > jeudi 31 octobre 2019

## Inscriptions

du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre  
de 16h30 à 18h30

- ✓ au centre de loisirs auprès de la direction
- ✓ ou par courriel : [alsh@mairie-launaguet.fr](mailto:alsh@mairie-launaguet.fr)
- ✓ ou via le portail Agora (délai supplémentaire jusqu'au dimanche 7 octobre minuit)



Flashez ce code pour accéder au portail famille Agora

Aucune inscription ne sera prise en compte avant le 30/09 à 16h30, ni après le 04/10 à 18h30, sauf portail famille (06/10 minuit)

## Coupon d'inscription (uniquement pour les inscriptions sur papier ou par mail)

Nom : ..... Prénom : ..... Âge : ..... ans

Classe : ..... N° Allocataire CAF : ..... Quotient attestation aide aux temps libres 2019 : .....

Mon enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

lundi	21	octobre	<input type="checkbox"/>
mardi	22	octobre	<input type="checkbox"/>
mercredi	23	octobre	<input type="checkbox"/>
jeudi	24	octobre	<input type="checkbox"/>
vendredi	25	octobre	<input type="checkbox"/>

lundi	28	octobre	<input type="checkbox"/>
mardi	29	octobre	<input type="checkbox"/>
mercredi	30	octobre	<input type="checkbox"/>
jeudi	31	octobre	<input type="checkbox"/>
vendredi	1 <sup>er</sup>	novembre (ferié)	<input type="checkbox"/>

### Stages sportifs\*

- 9/12 ans  21 - 22 octobre
- 6/8 ans  24 - 25 octobre
- 9/12 ans  28 - 29 octobre

Pour les inscriptions via le portail famille Agora, merci de signaler par mail que votre enfant souhaite participer au stage sportif.

\* Présence obligatoire pendant toute la durée du stage. Nombre de places limité à 12 enfants par stage.



**CENTRE DE LOISIRS**  
Espace François Mitterrand  
Tél : 05 34 27 18 57  
[alsh@mairie-launaguet.fr](mailto:alsh@mairie-launaguet.fr)

**COMMISSION ENFANCE | JEUNESSE | ÉDUCATION | AFFAIRES SCOLAIRES**  
Hôtel de Ville - 95, Chemin des Combes - 31140 Launaguet  
Tél : 05 61 74 07 16 - Fax : 05 61 09 08 46  
[www.mairie-launaguet.fr](http://www.mairie-launaguet.fr)

# Info Centre de loisirs

L'ALSH fonctionne de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants s'effectue de 7h30 à 9h30 au centre de loisirs.

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30. La signature du cahier est obligatoire.

## Rappel goûter

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, **merci de ne pas fournir de goûter à votre enfant.**

Il est pris en charge par l'Accueil de Loisirs et est inclus dans le tarif. En cas d'allergie, et seulement dans ce cas, les familles peuvent être amenées à fournir le goûter, après avoir fourni un PAI.

## Info Noël 2019

Le centre de loisirs **sera fermé du 25 décembre 2019 au 1<sup>er</sup> janvier 2020**



## Inscriptions aux prochaines vacances : notez-le !

Inscriptions aux vacances de Noël \_\_\_\_\_ du 02/12 au 06/12/2019

Inscriptions aux vacances d'hiver \_\_\_\_\_ du 20/01 au 24/01/2020

Inscriptions aux vacances de printemps \_\_\_\_\_ du 16/03 au 20/03/2020



## Modalités d'inscription et de paiement

Veillez vous munir de **votre attestation d'aide aux temps libres 2019** lors de l'inscription afin de bénéficier, s'il y a lieu, d'une réduction. Sans présentation de cette carte à l'inscription, aucune réduction ne pourra être accordée.

Vous devez être à jour du règlement de vos factures Launa'p@ss pour que votre inscription soit prise en compte.

Une facture vous sera envoyée environ une semaine après les vacances.

## Assurance

Au cours des activités proposées par le centre de loisirs, les enfants sont amenés à participer à des sorties et des promenades hors de l'enceinte du bâtiment. Il est **obligatoire** que chaque enfant soit couvert pour les activités extra-scolaires.

## Absences et remboursement

Pour des raisons de sécurité, les absences devront être signalées la veille ou le matin même auprès de la direction.

Les journées ne seront remboursées qu'en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical (uniquement pour l'enfant malade) **sous 48h après le début de l'absence de l'enfant.**

Il n'est pas possible d'annuler certains jours ou de les remplacer par d'autres après la clôture des inscriptions.

TARIFS ALSH 2019 / 2020 JOURNÉE + REPAS	Enfants de Launaguet	Enfants hors commune
Tranches de QF commune	Journée + repas	Journée + repas
0 à 250 €	8,40 €	12,59 €
251 € à 500 €	9,20 €	13,79 €
501 € à 750 €	9,77 €	14,64 €
751 € à 1 000 €	10,32 €	15,48 €
1 001 € à 1 500 €	11,44 €	17,15 €
1 501 € à 2 000 €	11,84 €	17,75 €
au-delà de 2 001 €	12,17 €	18,24 €

**Majoration activités non réservées + 3,00 €**



**CENTRE DE LOISIRS**  
Espace François Mitterrand  
**Tél : 05 34 27 18 57**  
alsh@mairie-launaguet.fr

**COMMISSION ENFANCE | JEUNESSE | ÉDUCATION | AFFAIRES SCOLAIRES**  
Hôtel de Ville - 95, Chemin des Combes - 31140 Launaguet  
**Tél : 05 61 74 07 16 - Fax : 05 61 09 08 46**  
www.mairie-launaguet.fr